

# **CONDITIONS DE VENTE POUR LOCATION MOBILE HOME**

## **DESIGNATION**

Le client s'engage à occuper un hébergement de type :

Résidence mobile pour un maximum de 6 personnes.

Le forfait de base comprend 4 personnes, 2 personnes supplémentaires peuvent être admises au tarif de 5,00€/pers/nuit hors taxe de séjour.

**Les animaux ne sont pas admis dans les hébergements.**

## **DUREE**

La période de location est effectuée par semaine entière (du 29/06 au 06/09 inclus), le reste du temps de 2 nuitées à 3 semaines maximum.

L'arrivée aura lieu entre 15h et 19h Hors-saison et 16h-20h en saison. (Nous serons dans l'impossibilité de vous accueillir après ces horaires et les arrhes seront conservées). Pour éviter l'attente et pour une meilleure organisation une prise de rendez-vous est souhaitable. Départ, celui-ci s'effectuera le matin entre 8h et 10h (dernier délai) sur rendez-vous obligatoire pensez à réserver à l'avance pour avoir plus de chance d'obtenir l'horaire souhaité.

## **PRIX**

La présente location ne deviendra effective qu'après acceptation par le Camping et après l'encaissement de l'acompte requis sur le site internet (Paiement VADS plateforme Payzen) correspondant à environ 30 % du montant du séjour à effectuer sur le camping. Les prix ne comprennent pas les prestations para hôtelières (Le ménage reste à votre charge. Si celui-ci n'était pas fait, voire mal fait, le chèque de caution ménage déposé lors de votre arrivée ne vous serait pas restitué).

## **CONDITIONS ET CHARGES**

1 / Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée.

2 / Toute vente non validée par un encaissement d'acompte sera caduque. De la même façon, tout versement d'acompte non accompagné de l'accord du Camping ne saurait assurer la location.

3 / A défaut de message télégraphié et téléphonique du campeur précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'hébergement devient disponible 24 heures après la date d'arrivée prévue initialement (le lendemain midi) et l'acompte versé restera acquis à l'exploitant.

4/ Pour toute annulation parvenue 2 mois avant la date d'arrivée (pour la haute saison) et 15 jours avant (hors-saison), l'acompte versé pourra être remboursé sur justificatif (médical uniquement). Après cette date, aucun remboursement ne sera effectué.

5/ Le montant du séjour est intégralement payable le matin suivant l'arrivée du client. Aucune réduction ne sera accordée pour une arrivée retardée ou un départ anticipé.

6/ Une caution de garantie de 300 EUROS + une caution ménage de 70 euros seront déposés par le client le jour de son arrivée ( par chèque ou PLBS carte bancaire pour les étrangers). Celles-ci ne lui seront restituées qu'après un inventaire effectué le jour du départ et après constatation de la conformité de ce dernier à l'état primitif des lieux (**Si l'hébergement n'avait pas été nettoyé à l'identique de l'état dans lequel il lui a été confié, la caution ménage de 70,00. EUROS sera conservée par l'hébergeur**). **A défaut d'autre non-conformité, le montant évalué des irrégularités vous sera réclamé contre remise du chèque de caution de 300€.**

7/ Le client s'engage à respecter et à faire respecter par les personnes occupant l'hébergement, le Règlement Intérieur du camping.

8/ Il devra contracter toutes assurances pour garantir les risques vol, incendie, dégâts des eaux, responsabilité civile, recours des tiers (votre assurance habitation ou responsabilité civile suffisent demander à votre assureur).

Veillez indiquer ici le nom de votre Assureur \_\_\_\_\_ et le n° de police \_\_\_\_\_

- Ce champ doit obligatoirement être renseigné.

## RESILIATION

A défaut d'exécution d'une seule des conditions précitées Le logeur pourra résilier de plein droit la location après une mise en demeure de libérer les lieux sous 1 jour.

## DECLARATIONS

Le client déclare : - qu'il a toute capacité pour agir

- que son état civil est bien celui renseigné sur le site.

- que son adresse est bien exacte

- qu'il accepte les conditions de vente précitées.

**Camping Municipal « La Pinède »\*\***  
 Avenue Guy Malé  
 66 650 Banyuls sur Mer.  
 04.68.88.32.13

**Tarifs Mobile Homes 2019 capacité 4/6 pers**  
**(Les tarifs sont prévus pour 4 personnes au-delà ajouter le supplément/ personne/nuit)**

CAMPING MUNICIPAL** Avenue Guy Malé 66650 Banyuls S/ Mer	Nuits du 22/2 au 12/04	Nuits du 13/4 au 5/7 et du 24/8 au 18/10	Nuits du 06/07 au 19/07	Nuits du 20/07 au 23/08
	Nuits du 19/10 au 12/11 au matin fermeture le 12/11/19 à 10h			
Nuitée supplémentaire	55,00€	65,00€	Location	Location
Forfait 2 nuitées	105,00€	125,00€	à la semaine	à la semaine
Forfait 3 nuitées	150,00€	180,00€		
Forfait à la semaine	250,00€	350,00€	600,00€	650,00€
Supplément par pers /nuit (2 maxi)	5,00€	5,00€	5,00€	5,00€
Taxe de séjour (+18ans/pers/ nuit)	0,22€			
Caution Location	300,00€			
Caution Ménage(*ou forfait ménage)	70,00€ (*hors coin cuisine, la vaisselle doit être faite, la poubelle et le frigo vidés)			
Kit basique Nettoyage	3,00€ (comprenant 1 rouleau papier toilette, 1sac poubelle, 1 éponge, 1 nettoyant multi-usages)			

Promotion sauf Nuits du 6/7 au 23/8 inclus : Location 13 nuits = 14ième offerte (hors taxes de séjour) dans la limite de nos disponibilités.

**Attention !**

Location minimum 2 nuitées jusqu'au 14/6 inclus et à partir de la nuit du 21/9 au 12/11 au matin

Location minimum 3 nuitées du 15/6 au 28/6 inclus et du 7/9 au 20/9 inclus

Location à la semaine uniquement à compter du 29/6 au 6/9 inclus